

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-1

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Propositions d'intervention de la Région dans le cadre de la Politique de la Ville</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter :

- les principes d'intervention régionale en matière de politique de la ville suivants :

Objectifs :

- ✓ Se recentrer sur des thématiques régionales prioritaires,
- ✓ Poursuivre le pilotage de l'observatoire des quartiers et repérer des quartiers prioritaires régionaux,
- ✓ S'inscrire dans la démarche « vie associative » de la Région et favoriser le travail en transversalité,

Modalités :

- ✓ Supprimer les délais de l'appel à projets et s'orienter vers un dispositif au fil de l'eau,
- ✓ Suivre et accompagner les projets avec les acteurs et les associations,
- ✓ Faire émerger des projets financement FSE en adaptant et facilitant les procédures administratives aux associations (formation aide au montage de dossiers / portail / guide...),
- ✓ Valoriser les projets financés par les crédits sectoriels,
- ✓ Limiter les candidatures à un projet par structure et par an,
- ✓ Accompagner les projets pluriannuels,
- ✓ Thématiques retenues : santé, aide à la revalorisation personnelle professionnelle et sociale, habitat durable, sport et culture (avec une co-instruction avec les directions de la formation professionnelle, de l'environnement, de la Culture et des Sports).

- le règlement du dispositif « La Région dans tous ses quartiers », joint en annexe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour délibérer sur l'individualisation des crédits et les modifications réglementaires éventuelles ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-2

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Programme Défi'NeRgie / Convention ADEME-Région 2014</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider la convention 2014 Défi'NeRgie Basse-Normandie, Partenariat ADEME-Région (annexe 1) ;

- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie en matière d'économies d'énergie figurant dans les fiches jointes (annexe 2), à compter du 1^{er} mars 2014, qui suppriment et remplacent les dispositions des fiches correspondantes antérieurement approuvées (annexes aux délibérations de l'Assemblée Plénière n°10-79 du 21 octobre 2010 et n°12-09 du 02 février 2012) ;

- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie en faveur des opérations innovantes en matière de transition énergétique figurant dans la fiche jointe (annexe 3) ;

- de modifier la fiche « Méthanisation » de l'annexe 2 de la délibération n°AP 13-11-103 de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2013 afin de compléter le tableau des modalités de calcul de l'aide régionale en ajoutant dans la case indiquant les *Taux et plafonds d'aide régionale* pour une *Installation de méthanisation* l'alinéa suivant : « *De manière transitoire et jusqu'à l'entrée en vigueur du dispositif d'avance remboursable spécifique aux projets de transition énergétique, une aide régionale pourra être apportée en subvention à hauteur de 30 % du montant des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 100 000 € de subvention.* » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention 2014 Défi'NeRgie Basse-Normandie, Partenariat ADEME-Région, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10276-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-3

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Pour un Habitat Solidaire et Durable - adaptations de dispositifs</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter les nouvelles modalités d'aides aux propriétaires privés pour le dispositif « 400 rénovations BBC, sur tout le territoire » définies par l'annexe 1, applicables à compter du 1^{er} mars 2014, en substitution des modalités précédentes définies par la partie 1. *Aide aux propriétaires privés* de l'annexe 2 de la délibération n°11-40 du 23 juin 2011, remplacée par l'annexe 2 de la délibération n°AP 13-06-38 de s 27 et 28 juin 2013 ;

- d'adopter les nouvelles modalités d'aides aux collectivités locales pour le dispositif « 400 rénovations BBC, sur tout le territoire » et de l'appel à projet « *Création de logements locatifs très sociaux BBC Rénovation dans les villes moyennes et bourgs ruraux* », applicables à compter du 1^{er} mars 2014 et définies par :

- l'annexe 2, en substitution des modalités précédentes définies par la partie 2. *Soutien aux collectivités par le biais du « Bail à réhabilitation »* de l'annexe 2 de la délibération n°11-40 du 23 juin 2011, modifiée par la délibération n°12-55 du 28 juin 2012 ;

- l'annexe 3, en substitution des modalités précédentes définies par l'annexe 5 de la délibération 11-117 de l'Assemblée Plénière le 15 décembre 2011 ;

- d'adapter en conséquence les formulaires de demande de subvention du dispositif « 400 rénovations BBC, sur tout le territoire » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10267-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14-02-4

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Promouvoir une politique éducative pour les lycéens (P132)
Titre	<i>Aide à la mobilité des lycéens de Basse-Normandie : règlement d'intervention</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les règlements d'intervention relatifs aux dispositifs régionaux de *Mobilité collective* et *Mobilité individuelle*, joints en annexe ;
- d'appliquer ces nouveaux dispositifs, pour la mobilité individuelle, à compter de l'année scolaire 2013 -2014, pour la mobilité collective, à compter de l'année scolaire 2014 – 2015 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures à ces deux règlements ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10254-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-5

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Promouvoir une politique éducative pour les lycéens (P132)
Titre	<i>Budget participatif : règlement d'intervention</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPART (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le règlement d'intervention relatif au dispositif régional de budget participatif joint en annexe ;
- d'appliquer ce nouveau règlement à compter des projets relatifs à l'année scolaire 2014 – 2015 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures au règlement ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10296-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL	<u>N°AP 14 -02-6</u>
---	-----------------------------

Commissions	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Contribuer au développement de l'enseignement supérieur (P141)
Titre	<i>Approbation de la convention pluriannuelle 2014 - 2016 avec l'Université de Caen Basse-Normandie en application du SRESR avec les fiches actions</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Clara OSADTCHY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention pluriannuelle avec l'Université de Caen Basse-Normandie jointe en annexe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures à la convention et ses annexes ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention pluriannuelle avec l'Université de Caen Basse-Normandie, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-8813-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-7

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Transformation des produits agricoles et de la mer - Investissement Modification du cadre réglementaire du dispositif "Aides à la création de magasins collectifs fermiers"</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le dispositif « aide à la création de magasins collectifs fermiers », conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-9955-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-8

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
Titre	<i>Carte des formations</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPART (pouvoir à Didier VERGY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2014, conformément aux annexes 1 à 4 jointes ;

- d'ouvrir une formation préparant au diplôme d'Etat de psychomotricien, au sein de l'Institut de Formation Régional en Santé (IFRES) d'Alençon, avec un quota de 40 places ;

- d'augmenter le quota d'accueil en 1^{ère} année préparant au diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute, de 80 à 96 places, au sein de l'Institut de Formation Régional en Santé (IFRES) d'Alençon ;

- d'augmenter le quota d'ouverture en 1^{ère} année préparant au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute, de 40 à 56 places, au sein de l'Institut de Formation Régional en Santé (IFRES) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10304-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-9

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner et équiper les apprentis (P050)
Titre	<i>Soutien à la mobilité internationale des apprentis dans les formations supérieures</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le règlement pour la mobilité internationale des apprentis dans les formations supérieures, joint en annexe ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10373-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-10

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner le fonctionnement des CFA (P051)
Titre	<i>Création d'un CFA</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la création du CFA AGEFA PME de Basse-Normandie ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention de création du CFA entre l'organisme gestionnaire et la Région jointe en annexe 1,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10370-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-11

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
Titre	<i>Qualif Programme Individuel</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPART (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'acter le principe de la création du « QUALIF Programme Individuel » pour les demandeurs d'emploi bas-normands ;
- d'approuver le règlement du « QUALIF Programme Individuel » joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10485-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-12

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Garantir les conditions de la formation (P163)
Titre	<i>Conventions de partenariat</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPART (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver et d'autoriser le Président à signer :

- l'accord-cadre pluriannuel de partenariat entre l'Etat, la Région et Pôle Emploi, joint en annexe,

- la convention de coopération AGEFIPH-Région, jointe en annexe ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-10307-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-13

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>AIM - Protocole d'accord</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer ce nouveau protocole d'accord et le cas échéant tout nouveau protocole d'accord à venir avec les tiers parties prenantes à l'accompagnement et la restructuration de l'entreprise AIM ;
- d'autoriser le Président à signer tous les autres actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour statuer sur toute modification ou renouvellement de ce protocole ;

Pour des raisons de confidentialité ce projet de protocole ne peut être annexé à cette délibération.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-11822-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-14

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
Titre	<i>Pôle de compétitivité NOV@LOG : extension territoriale à la Basse-Normandie et contrat de performance 2013-2018</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le contrat de performance 2013-2018 du Pôle de compétitivité Nov@log, et par ce biais, de reconnaître l'extension territoriale du Pôle à la Basse-Normandie ;
- d'initier les réflexions sur la constitution d'une annexe bas-normande à ce contrat de performance, visant un déploiement optimal du Pôle à la Basse-Normandie à partir de janvier 2015 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-11092-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-15

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Soutenir la recherche publique (P280)
Titre	<i>Diffusion de la culture scientifique</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET, Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Valérie NOUVEL), Brigitte LUYPART (pouvoir à Didier VERGY), Mickaël MARIE (pouvoir à Elise LOWY), Laurent SODINI (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AE « P280 – Soutenir la recherche publique » de 4 243 824 € votée en 2014, un montant de 50 461 € au titre de l'opération « P2080O024 – Diffusion de la culture scientifique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2014 de la Région, un montant total de subventions de 50 461 € aux établissements figurant sur le tableau récapitulatif en annexe pour le financement des colloques ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour la prise en compte des dépenses relatives à l'organisation des colloques, à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour toute modification concernant les lieux des colloques ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-11067-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 14 -02-16

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques (P350)
Titre	<i>Contrat de destination Tourisme de mémoire en Normandie</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 20 FÉVRIER 2014

- - - - -

Réuni le jeudi 20 février 2014, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Marine LEMASSON (pouvoir à Clara OSADTCHY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Didier VERGY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les termes du contrat cadre de destination « Tourisme de mémoire en Normandie » joint en annexe ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre de toute décision relative à ce contrat ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 février 2014
et de la réception en Préfecture le 28 février 2014.
Identifiant : 014-231400011-20140220-11056-DE-1-1